

La nature à sa porte



Les surfaces proches de l'état naturel valorisent l'espace urbain et servent d'habitats pour de nombreuses espèces animales.
© BirdLife Suisse

Les zones d'habitation peuvent contribuer à la conservation et à la promotion de la biodiversité. Sans compter que les espaces proches de l'état naturel offrent de nombreux bienfaits à la population : ce sont des lieux de rencontre et de détente très appréciés, ils augmentent le bien-être et atténuent les conséquences du changement climatique. Leur potentiel en matière de promotion de la biodiversité est loin d'être atteint. L'Initiative biodiversité veut changer cet état de fait.

Un grand besoin d'action

En expansion, les zones d'habitation jouent un rôle toujours plus important pour la biodiversité. Elles sont généralement caractérisées par une variété de petites structures et peuvent ainsi abriter de nombreux habitats différents pour une grande diversité d'espèces.

Les activités de construction, qui augmentent la densité d'utilisation, entraînent la disparition de ces microstructures. Les espaces libres se muent alors en pelouses monotones et perdent leur capacité d'accueil pour la faune et la flore. Pourtant, même en cas de densification, les zones d'habitation peuvent être revalorisées et offrir un refuge à une grande diversité d'espèces végétales et animales. L'Initiative biodiversité demande que les surfaces et les moyens nécessaires à cet effet soient mis à disposition.

Faits et chiffres

Évolution des surfaces d'habitation

En Suisse, la surface occupée par les zones urbaines s'est étendue de près d'un tiers depuis 1985, au détriment des prairies naturelles, des pâturages et des terres arables. L'augmentation la plus forte concerne les zones d'habitation (+ 61%) ainsi que les parcs et les espaces de détente (+ 46%). Deux tiers des sols urbains sont rendus imperméables.

Pour de nombreuses espèces, les villages et les villes constituent un habitat idéal. On estime ainsi que les grandes villes comme Zurich, Genève ou encore la Chaux-de-Fonds abritent 30 à

40% de l'ensemble des espèces animales de Suisse et environ deux fois plus d'espèces végétales sauvages que les surfaces comparables en milieu rural.

Les hérissons, par exemple, peuvent très bien vivre dans les zones habitées pour autant qu'ils bénéficient d'un abri et que l'offre d'insectes et de vers soit suffisamment importante pour les nourrir. D'autres espèces animales, comme l'alouette des champs, sont absentes des zones urbaines, car elles ont besoin d'espaces ouverts et d'une période de nidification sans dérangements.



De bonnes solutions

De nombreuses actions ont été lancées afin de promouvoir la biodiversité dans l'espace urbain. Malheureusement, toutes ne peuvent être réalisées jusqu'au bout, car les moyens nécessaires à de nouveaux projets et à la valorisation de la qualité des surfaces manquent.

Canton de Fribourg

Des températures plus élevées et des vagues de chaleur plus intenses nécessitent une bonne couverture arborée. Les arbres réduisent les pics de chaleur de plusieurs degrés et offrent une plus-value pour la société et pour la biodiversité. Dans le cadre du Plan Climat cantonal, le Service des forêts et de la nature du canton de Fribourg a ainsi révisé le guide destiné aux communes pour la planification de leur patrimoine arboré et établi une liste d'essences mieux adaptées au climat.

[La biodiversité comme élément central de l'aménagement du territoire](#)

[Guide pour les communes](#)

[Liste d'essences d'arbres pour le milieu bâti](#)



© Le meilleur de Fribourg à découvrir en 2024 | Expedia

Sorengo | Tessin

La commune de Sorengo au Tessin a rédigé un guide pour la création d'espaces verts sur les terrains publics et privés. Il s'agit notamment d'aménager un corridor pour la faune sur le territoire communal, de végétaliser la toiture du centre communal et d'organiser des manifestations pour sensibiliser la population. Le lotissement Casarico Park, qui a remporté le Prix Binding d'innovation pour la biodiversité en 2022, fait partie de la commune de Sorengo.

[Parco Casarico](#)

[Climat et biodiversité \(en italien\)](#)



© Igor Ponti

Natur findet Stadt | Argovie

Dans le canton d'Argovie, le projet NATUR FINDET STADT comprend la promotion de la biodiversité dans les espaces publics et les jardins privés.

[En savoir plus \(en allemand\)](#)



© Stefanie Würsch

De bonnes solutions

Concept de biodiversité | Ville de Berne

Le concept de biodiversité élaboré par la Ville de Berne est un instrument de planification et de travail contraignant pour les autorités municipales et sert de guide pour les milieux politiques et le public.

La cour intérieure réaménagée du lotissement Fröschmatt en est l'un des nombreux exemples. Là où il n'y avait qu'une morne pelouse, on trouve désormais de précieux espaces de vie sous forme de murs en pierres sèches, de haies sauvages ou d'arbustes à baies.

[Biodiversität im urbanen Siedlungsraum: Pilotprojekt Fröschmatt \(en allemand\)](#)

[Von Molchen und Menschen in «Wohnen», August 2015 \(en allemand\)](#)



© Stadtgrün Bern/Wohnen

Pour de plus amples informations

[Message relatif à l'initiative populaire \(2022\)](#) : «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)», chapitre 2.2 «Paysage et culture du bâti»

[Le réchauffement climatique a causé 60 % des décès dus à la chaleur en Suisse en 2022](#)

[Promotion de la biodiversité et de la qualité paysagère](#)

[Diverse ressources pratiques \(2015-2019\)](#) : BirdLife Suisse

[La biodiversité dans l'espace urbain \(2024\)](#) : revue Heimatschutz/Patrimoine

[Morbidity is related to a green living environment](#) (en anglais)

[Erstaunliche Vielfalt in einem unscheinbaren Lebensraum](#) : die Pflasterfugen-Flora der Stadt Zürich (en allemand)

L'Initiative biodiversité

L'initiative populaire fédérale « Pour l'avenir de notre nature et de nos paysages » (initiative sur la biodiversité) a pour objectif d'éviter la crise de la biodiversité et de mieux garantir la diversité biologique de la Suisse. La Confédération ainsi que les cantons doivent désigner et préserver les objets protégés et garantir les surfaces nécessaires à la biodiversité. Pour cela, les moyens financiers et humains nécessaires doivent être mis à disposition. En outre, l'initiative vise à ce que les valeurs naturelles, les paysages et le patrimoine architectural soient protégés. Ce qui est protégé juridiquement doit également bénéficier d'une protection effective, notamment contre les pertes progressives dues à des interventions importantes. Les objets protégés d'importance nationale ne doivent pas pouvoir être sacrifiés au profit d'intérêts cantonaux particuliers.

La biodiversité dans les zones d'habitation

À l'instar des forêts et des zones agricoles, les villes, les agglomérations et les villages peuvent contribuer à la préservation et à la promotion de la biodiversité. En effet, les zones urbaines servent d'habitat à un grand nombre d'espèces animales et végétales. Les espaces verts proches de l'état naturel, avec des plantations indigènes et de nombreux éléments structurels, peuvent abriter une biodiversité étonnamment élevée. Dans les dalles alvéolées et les pavés de la ville de Zurich, 217 espèces végétales ont par exemple été identifiées, dont 28 se trouvant sur liste rouge. Les jardins richement structurés avec des plans d'eau, les parcs avec de vieux arbres, mais aussi les façades et les toitures végétalisées sont précieux pour la biodiversité. Il est en outre prouvé que les espaces extérieurs aménagés de manière naturelle offrent à la population des lieux de rencontre et de détente appréciés et améliorent le climat urbain.

Développement urbain de qualité

Un développement urbain moderne et de qualité implique la planification, l'installation et l'entretien d'espaces publics et privés proches de l'état naturel. La

biodiversité dans les zones d'habitation est garantie à long terme par son ancrage dans les instruments de planification communaux, régionaux et cantonaux.

Qualité de vie

La richesse des espèces que l'on découvre sur le pas de sa porte est une source d'inspiration et de lien à la nature. Les espaces verts présentant une biodiversité

élevée augmentent le bien-être, la santé et la qualité de vie. Le contact avec une nature diversifiée a un effet positif sur le développement futur des enfants.

Avantages pour l'économie

Un environnement proche de l'état naturel est un facteur d'implantation important pour les bâtiments, les quartiers, les communes, les cantons dans l'ensemble de la Suisse. Des recherches montrent qu'il existe un

lien positif direct entre les espaces verts et la santé de la population. À long terme, l'influence positive de la nature sur la santé contribue à une réduction des coûts de la santé.



© BirdLife Suisse

Adaptation au changement climatique

Les conséquences du changement climatique sont particulièrement perceptibles dans l'espace urbain. En été, en raison des surfaces goudronnées imperméables et du manque d'arbres, la chaleur devient insoutenable, ce qui augmente les risques pour la santé humaine, comme l'ont démontré plusieurs recherches de l'Université de Berne. En cas de fortes pluies, l'eau ne peut pas s'infiltrer, ce qui entraîne des inondations. En revanche, les parkings, chemins et places non imperméabilisés, ainsi que les espaces verts, permettent à l'eau de s'infiltrer à

travers le sol, alimentant ainsi les nappes phréatiques et déchargeant le réseau de canalisations. Les arbres anciens ou les façades végétalisées procurent de l'ombre, permettent à l'eau de s'évaporer et améliorent le climat local. Contrairement aux climatiseurs, ils ne consomment pas d'énergie, jouent un rôle important dans l'écologie urbaine et réduisent la pollution par les particules fines. Par ailleurs, ils servent de lieux de nidification et d'aires de nourrissage pour les oiseaux et les insectes.

Questions et réponses

L'Initiative biodiversité favorise-t-elle également la nature dans les zones d'habitation ?

Oui, la biodiversité en milieu urbain - dans les communes, les agglomérations et les villes - est importante pour l'humain. Les surfaces proches de l'état naturel offrent des possibilités de détente et renforcent le bien-être, notamment des enfants. Et la nature en bénéficie également. Même si de nombreuses espèces menacées dépendent d'autres milieux naturels tels que les forêts, les terres agricoles diversifiées ou les zones humides, il

existe des espèces qui vivent principalement dans les zones d'habitation, comme le martinet noir. Si l'espace urbain est aménagé et entretenu dans le respect de la nature, il peut abriter une diversité considérable d'espèces animales et végétales. L'Initiative biodiversité demande à la Confédération et aux cantons de renforcer la biodiversité dans tous les domaines, y compris dans les zones d'habitation denses.

L'Initiative biodiversité limite-t-elle les activités des particuliers et des entreprises dans les zones d'habitation ?

En aucun cas. L'Initiative biodiversité demande à la Confédération et aux cantons d'agir en faveur de la nature, dans tous les domaines, y compris dans les zones d'habitation. Elle ne s'adresse pas aux particuliers ou aux entreprises. Il incombera aux cantons et aux communes de la mettre en œuvre, surtout sur les surfaces appartenant aux pouvoirs publics. Un aménagement proche

de l'état naturel nécessite bien sûr certains moyens au début, mais à long terme il réduit massivement les frais d'entretien. De nombreuses communes sont déjà actives dans la promotion de la biodiversité et informent les particuliers et les entreprises de ce qu'ils peuvent faire sur une base volontaire. L'acceptation de l'Initiative biodiversité soutiendra ces efforts et les consolidera.